

DÉCLARATION PRÉALABLE À UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L.310-5, R.310-8, R. 3010-9 et R. 310-19 du code du commerce et articles R 321-7 du code pénal)

1. DÉCLARANT

PARTICULIER

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TEL (OBLIGATOIRE) :

E-MAIL :

PROFESSIONNEL :

DÉNOMINATION SOCIALE :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU STATUTAIRE :

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

VILLE :

ADRESSE DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU STATUTAIRE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU STATUTAIRE :

E-MAIL :

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA VENTE AU DÉBALLAGE

NOMBRE DE MÈTRES SOUHAITÉS :

OBJETS VENDUS

NEUFS : OUI NON

OCCASION : OUI NON

DÉTAIL DES OBJETS VENDUS :

DATE DE LA VENTE : **DIMANCHE 2 AOÛT 2026**

3. ENGAGEMENT DU DÉCLARANT (uniquement pour les particuliers)

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (nom, prénom) _____, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R.310-9 du code du commerce.

DATE : / /

SIGNATURE :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L 310-5 du code de commerce).

4. SIGNATURE DU DÉCLARANT (obligatoire pour les particuliers et professionnels)

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

SIGNATURE :

Cadre réservé à l'administration

DATE D'ARRIVÉE : _____

N° D'ENREGISTREMENT : _____

ENREGISTRÉ LE : _____

Si vous êtes un particulier : la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA BROCANTE

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Date : Dimanche 2 août 2026
- Prix du mètre linéaire : 1,50 € (à régler le matin de la manifestation)
- Emplacements : Place de la Mairie, parc municipal et boulodrome
- Horaire de déballage : Aux alentours de 6h00 à 18h00 (une équipe sera présente pour vous placer)
- Inscription maximum : 65 particuliers + 20 professionnels

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les particuliers :

La déclaration préalable d'une vente au déballage (ci-jointe)

La copie recto-verso de votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité

- Pour les professionnels :

La déclaration préalable d'une vente au déballage (ci-jointe - Ne pas remplir le n°3)

La copie de l'extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (Kbis)

La copie recto-verso de votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité

SANS LE RETOUR DE L'ENSEMBLE DE CES DOCUMENTS, VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

Restant à votre entière disposition,

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le comité des fêtes



